

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Prohibé

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 026/2022

A la société SOGEMIL Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché n° SGL/PDG/GOUV/BUD/056/11/21, conclu avec le Ministère du Budget, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million neuf cent cinquante mille (USD 1 950 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 14/03/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général